

Vos questions / nos réponses

Addiction aux jeux d'argent

Par [ememy119871992](#) Postée le 29/01/2022 19:28

Bonjour aujourd'hui je viens chercher de l'aide je suis au fond du trou, mon mari à découvert que je jouais, je lui ai pris tout son argent, fais des crédits que je n'arrive plus à rembourser aidez moi s'il vous plaît merci ????

Mise en ligne le 31/01/2022

Bonjour,

Nous sommes tout à fait sensibles à la détresse que vous exprimez à travers ce message, en réaction à la découverte de votre mari, et allons tenter de vous éclairer au mieux sur les aides possibles.

Lorsque l'on a l'impression que tout s'effondre autour de nous, il est important de ne pas rester seul.e afin de relativiser la situation et d'entrevoir des issues, des solutions. C'est ce que vous faites d'ailleurs très bien en nous contactant.

Dans ce sens, il existe des lieux d'écoute, de soutien, d'accompagnement spécialisés pour venir en aide aux personnes en difficulté avec la pratique du jeu. Ces lieux sont appelés centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et sont gratuits et confidentiels. Vous pouvez prendre rendez-vous pour être reçue par un.e psychologue et/ou un.e assistant.e social.

Par rapport à la ville de résidence que vous nous avez indiquée, nous vous joignons les coordonnées de deux d'entre eux.

Nous vous joignons également un lien vers le site de l'UDAF 13 (Union Départementale d'Aide aux Familles) qui propose du soutien et un accompagnement aux personnes en situation d'endettement. C'est une aide gratuite qui peut être complémentaire au CSAPA.

Les professionnels que vous rencontrerez dans l'une ou l'autre des associations sont très à l'écoute et très attachés au principe de non-jugement.

Si vous souhaitez en discuter directement avec un.e écoutant.e ou avoir plus d'information sur ces propositions, vous pouvez nous contacter tous les jours de 08h à 02h gratuitement et confidentielement au 09 74 75 13 13, ou sur le tchat internet de 08h à 00h.

Bon courage et bonne journée,

Bien à vous,

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures su

[Association Addictions France](#)

14 rue Coutellerie
13300 SALON DE PROVENCE

Tél : 04 90 55 64 22

Accueil du public : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h, fermé le mercredi

Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 17h, fermé le mercredi

[Voir la fiche détaillée](#)

[CSAPA Addictions France](#)

57, avenue Pierre Sémar
84000 AVIGNON

Tél : 04 90 13 37 50

Site web : www.addictions-france.org

Accueil du public : Le lundi de 11h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 19h et le jeudi de 8h30 à 19h, mercredi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h

Secrétariat : Le lundi de 11h30 à 17h, le mardi de 8h30 à 19h et le jeudi de 8h30 à 19h, mercredi de 8h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 16h

Consultat^o jeunes consommateurs : La Consultation Jeunes Consommateurs du CSAPA se tient sur Cavaillon le mercredi de 14h à 17h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [UDAF 13 - Point conseil budget](#)